NOUVEAU GRAND PARIS

GRAND PARIS EXPRESS

LE RÉSEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS

Société du Grand Paris

LIGNE 15 : PONT DE SÈVRES < > SAINT-DENIS PLEYEL (LIGNE ROUGE)

LIGNE 15 OUEST
DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Été 2015

PIÈCE J.13

Annexe

Estimation sommaire des dépenses pour l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation du tronçon Pont de Sèvres – Saint-Denis Pleyel

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale Des Finances Publiques
Direction Nationale d'Interventions Domaniales
PÔLE EVALUATIONS
3, avenue du Chemin de Presles
94417 – SAINT-MAURICE CEDEX

Téléphone : 01 45 11 62 00
Télécopie : 01 45 11 62
Mél : dnid@dgfip.finances.gouv.fr

Evaluations Grand Paris

Téléphone: 01.45.11.63.84
Télécopie: 01.45.11.62.10
Votre référence : 21 mars 2014
Notre référence : 2014-92072V0862

Saint Maurice, le 1er Juillet 2014

Monsieur le Président de la Société du Grand Paris

"Le Cézanne"

30 avenue des Fruitiers,

93200 Saint-Denis

Monsieur,

Par lettre en date du 21 mars 2014 vous avez, conformément à l'article 1211-3 du code général de la propriété des personnes publiques, demandé l'estimation sommaire et globale des biens immobiliers situés dans le département des Hauts de Seine (92), dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation des opérations prévues à l'article R. 11-3 du code de l'expropriation en vue de la réalisation du tronçon Sud du métro Grand Paris, Pont De Sèvres – Les Grésillons.

Je vous informe par la présente que la valeur vénale de ces biens est fixée en nombre rond à 205 200 000 €, selon détail ci-après.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Frederic LAURENT
Administrateur des Finances publiques

Liberté . Égalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Générale Des Finances Publiques
Direction Nationale d'Interventions Domaniales
POLE EVALUATIONS
3, avenue du Chemin de Presles
94417 – SAINT-MAURICE CEDEX

Téléphone : 01 45 11 62 00
Télécopie : 01 45 11 62
Mél : dnid@dgfip.finances.gouv.fr

Evaluations Grand Paris
Affaire suivie par : Carine Didier
Mél : carine.didier@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone: 01.45.11.63.25
Télécopie: 01.45.11.62.10
Votre référence : DVP_2014_101
Notre référence : 2014-93066V0864
connexe : 2013-93066V1336

Saint Maurice, le 27 juin 2014

Monsieur le Président de la Société du Grand Paris

"Le Cézanne"

30 avenue des Fruitiers

93200 Saint-Denis

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 21 mars 2014, reçue le 24 mars, vous avez, conformément à l'article R.1211-3 du code général de la propriété des personnes publiques, demandé l'estimation sommaire et globale des biens immobiliers situés dans le département de la Seine Saint Denis (93), dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation des opérations prévues à l'article R.11-3 du code de l'expropriation en vue de la réalisation de la **ligne 15 Ouest** allant de Pont de Sèvres (gare exclue) jusqu'aux Grésillons.

Le présent avis concerne le tronçon Saint-Ouen – Ile-Saint-Denis (93).

Je vous informe par la présente que la valeur vénale de ces biens est fixée en nombre arrondi à **180 000 €**, selon détails ci-après.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Frédéric LAURENT
Administrateur des finances publiques adjoint

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Société du Grand Paris

Société du Grand Paris
Immeuble « Le Cézanne »
30, avenue des Fruitiers
93200 Saint-Denis

www.societedugrandparis.fr